

ENTREPRISES

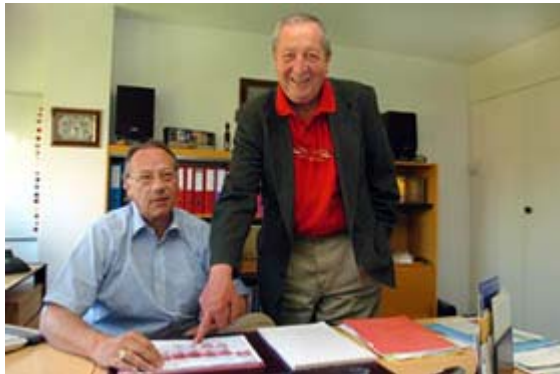
## Une notation pour les PME

**Les banques deviennent toujours plus exigeantes à l'égard de leurs clients commerciaux. Une méthode d'analyse offre à ces derniers les moyens de faire front et plus encore.**

*laurent aubert*

*Publié le 30 mai 2005*

**La société nyonnaise Advisio International propose aux PME une méthode de notation standardisée à un prix raisonnable. Très complète, cette analyse des forces et des faiblesses d'une**



Roman Vuille (assis) et Edouard Peter, d'Advisio. Ils proposent aux PME une méthode de notation taillée sur mesure à un prix raisonnable.

**entreprise permet de déterminer sa valeur et son potentiel. Elle est aussi compatible avec les normes du nouvel accord Bâle II auquel se réfèrent les banques pour accorder leurs crédits.**

**La méthode GDUR sera présentée lors d'un séminaire de la Chambre vaudoise de commerce et de l'industrie le 7 juillet**

Les relations entre les banques et leur clientèle ne sont pas toujours au beau fixe, comme en témoigne la création récente de l'association Défense-PME par les mécontents de la BCV (lire 24 heures des 3 et 13 mai). Mais, en dépit des apparences, les petits patrons ne sont pas forcément livrés pieds et poings liés à leur gestionnaire de crédit et à ses chiffres implacables. La société Advisio International, à Nyon, leur propose une méthode de notation taillée sur mesure pour les PME qui permet d'établir la valeur de leur société et d'en dégager les forces et les faiblesses.

Développée il y a cinq ans par Günter Darazs, qui enseigne à la Deutsche Industrie und Handelskammer, cette analyse est basée sur une approche holistique qui, en partant de nombreux paramètres, permet de brosser une image globale de l'entreprise.

La méthode GDUR a été appliquée à plus d'une centaine de PME en Allemagne et en Suisse alémanique. En effet, l'agence KMU-Rating-Agentur à Zoug en a acquis la licence depuis deux ans. «Nous avons été séduits par cette approche et son sérieux», expliquent Edouard Peter et Roman Vuille, d'Advisio International, une association regroupant 17 experts indépendants qui mettent leurs compétences et leur expérience au service des entreprises. Atout essentiel, l'analyse GDUR est conforme à l'accord Bâle II, qui devrait entrer en vigueur à fin 2006 ou début 2007. Ce traité, qui établit de nouveaux critères standardisés pour les fonds propres des banques, ne touche pas seulement les instituts financiers. Par cascade, il concerne aussi leur clientèle appelée, dans la mesure où ce n'est pas déjà le cas, à présenter des comptes et des informations plus détaillées.

### **Banques favorables**

«Les banquiers auxquels nous avons présenté cette méthode l'ont jugée très valable. Elle présente de nombreuses analogies avec leurs propres analyses et aboutit à des résultats crédibles», explique Roman Vuille. Avec le rapport d'analyse, la banque dispose sans coup férir de l'essentiel des renseignements nécessaires à l'octroi d'un crédit. Pour l'entrepreneur également, il peut être payant de mener une démarche proactive. Il ne se place plus dans la position de l'agneau tremblant qui vient se jeter dans la gueule du grand méchant loup mais dans celle du patron responsable, conscient des atouts et des points faibles de sa société. Avec une étude neutre et indépendante entre les mains, il sera plus à même de dialoguer avec son vis-à-vis.

Abréviation de Ganzheitlich Dynamisches Unternehmens Rating (notation globale et dynamique de l'entreprise), l'analyse GDUR se base sur les résultats des trois années précédentes ainsi que sur une planification projetée à deux ou trois ans. Elle porte sur les points suivants: capacité financière, capacité bénéficiaire, marché et concurrence, niveau dans la branche, management. A partir des notes dégagées pour chacun de ces niveaux, l'analyse aboutit à une classification globale reflétant la capacité de l'entreprise à maîtriser

son futur. Cette évaluation est exprimée sous forme de notes entre 1 (risque faible) à 6 (risque élevé). Elle est directement comparable aux indices Standard & Poor's (de «aaa» à «d»).

## **Valeur et succession**

Taillée sur mesure pour les PME, la méthode est destinée aux sociétés occupant entre 25 et 150 à 200 collaborateurs. Des entreprises qui n'ont pas les moyens de recourir aux grandes agences dont les tarifs sont dix fois plus élevés que les 10 000 à 15 000 francs facturés par Advisio.

Pour ce prix, le patron reçoit un rapport de plusieurs dizaines de pages, comprenant non seulement des tableaux des chiffres mais aussi une analyse des nombreux paramètres gouvernant de près ou de loin la compétitivité de son entreprise, avec des diagnostics et des suggestions pour remédier aux problèmes identifiés. Ainsi, le carnet de commandes, la solvabilité des clients, les perspectives dans la branche, la capacité d'innovation, entre autres, sont passés sous la loupe. «L'étude évalue aussi la façon dont la retraite de l'entrepreneur est réglée et les risques qui en découlent», souligne Roman Vuille. La valeur de la société est également évaluée, un paramètre très précieux dans la perspective d'une succession ou d'un management buyout. Cette masse de données est dépouillée avec un spécialiste de GDUR.

Naturellement, une telle analyse ne présente un intérêt que si l'entreprise joue carte sur table. A cet égard, elle peut s'inscrire dans une démarche d'accompagnement et de conseil sur le long terme, pour laquelle Advisio est particulièrement bien armé avec sa vingtaine d'associés couvrant un large spectre de compétences.

© Edipresse Publications SA, tous droits de reproduction et de diffusion réservés.

[Conditions générales](#) | [Contacts](#) | [Copyright](#) | [Charte](#)